

Conférence régionale

**Quels mécanismes pour un financement efficace de
l'adaptation des collectivités territoriales aux
changements climatiques au Sahel ?**

Leçons apprises et opportunités pour la mise à échelle

24 & 25 avril 2019 à Bamako - Mali

Hôtel de l'Amitié

RAPPORT ANALYTIQUE



Mai 2019

Remerciements

Ce travail a été réalisé dans le cadre du projet Décentralisation des Fonds Climat (DFC) mis en œuvre au Mali et au Sénégal avec le soutien financier du Département d'aide du gouvernement Britannique (UKAid) à travers le programme BRACED. Les opinions exprimées dans ce travail sont celle des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de Dfid.

Sommaire

INTRODUCTION	4
I. RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA CONFERENCE	5
II. DEROULEMENT DES TRAVAUX	6
III. RESULTATS DE LA CONFERENCE	7
DES CONSTATS.....	7
DES ENSEIGNEMENTS MAJEURS.....	8
DES RECOMMANDATIONS.....	8
IV. CONCLUSION	10
ANNEXE	11

Introduction

Le Mali a abrité du 24 au 25 avril 2019 à l'Hôtel de l'Amitié, une Conférence régionale sur le thème : quels mécanismes pour un financement efficace de l'adaptation des collectivités territoriales aux changements climatiques au sahel ? Leçons apprises et opportunités pour la mise à échelle.

Organisée par l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT) en partenariat avec le consortium Décentralisation des Fonds Climat (DFC) composé de Near East Foundation (NEF), Innovation, Environnement, Développement en Afrique (IED Afrique) et International Institute for Environment and Development (IIED), la conférence s'inscrit dans le cadre des dynamiques nationale, régionale et internationale de réflexion et de mobilisation des acteurs autour de la problématique des changements climatiques, de la gouvernance territoriale du climat et de la mobilisation des ressources financières pour l'adaptation et la résilience des populations, en particulier dans les pays les moins avancés.

Il faut souligner que le projet Décentralisation des Fonds climat (DFC) est mis en œuvre au Mali et au Sénégal en réponse aux défis posés par les changements climatiques dans les territoires, notamment dans les régions de Kaffrine au Sénégal et Mopti au Mali. L'expérience entreprise comme un projet de recherche action a duré quatre ans (2015-2019) et a apporté évidences en matière de résilience des collectivités territoriales aux changements climatiques lorsque les cadres et les institutions de décentralisation sont renforcés, contribuant ainsi de manière effective à une planification inclusive des priorités d'adaptation et à l'acheminement des fonds climat vers la base.

Encadré 1 : Décentraliser les fonds climat au Mali et au Sénégal

La Décentralisation des Fonds Climats (DFC) est un projet de recherche-action et de plaidoyer qui appuie les populations locales au Mali et au Sénégal afin qu'elles deviennent plus résilientes au changement climatique, grâce à des fonds d'adaptation localement contrôlés. Les investissements qui visent à soutenir la résilience sont identifiés et priorisés par les communautés à travers des processus participatifs qui incluent les femmes. Les mécanismes de planification et de financement sont ancrés dans des systèmes locaux et nationaux. Nous partageons les données collectées localement sur ces expériences avec des publics locaux, nationaux et internationaux, afin d'encourager une plus grande décentralisation des fonds climat. Ce projet fait partie du programme BRACED, financé par le gouvernement du Royaume-Uni, et est mis en œuvre par la Near East Foundation (NEF) avec Innovation, Environnement et Développement en Afrique (IED Afrique) et l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED).

La conférence a réuni plus d'une centaine de participants et a enregistré une très grande représentation des pays de la sous-région - avec la participation à la conférence d'une dizaine de pays différents - en même temps qu'une grande diversité de parties prenantes (Institutions de la République, Administration, collectivités territoriales, partenaires techniques et financiers, spécialistes de la décentralisation, chercheurs, étudiants). Ce qui aura permis d'avoir des contributions extrêmement riches.

II. Rappel des objectifs de la conférence

La conférence avait comme objectif général de permettre aux différents groupes de parties prenantes, de partager leurs expériences et apprentissages afin d'identifier les stratégies viables que les pays du Sahel peuvent adopter pour promouvoir un développement économique adapté au contexte de changement climatique.

De manière spécifique, il s'agissait essentiellement de:

- Présenter les défis et les opportunités en matière de politique nationale de financement de l'adaptation face au changement climatique ;
- Échanger sur les expériences réussies en matière de financement de l'adaptation locale au Sénégal et au Mali et en Afrique de l'Est
- Inciter des partenaires clés nationaux, régionaux et internationaux au Mali, au Sénégal et dans la sous-région et au-delà à réfléchir sur la voie à suivre et les engagements politiques et financiers nécessaires pour traduire l'expérience pilote DCF en un changement transformatif et durable à grande échelle.

A cet égard, la conférence était une opportunité pour permettre de partager des données probantes et des témoignages sur les expériences innovantes, les opportunités et les défis du financement de l'adaptation en Afrique, explorer également les options et modalités en vue d'une mise à échelle nationale des expériences.

Encadré 2 : Principes de mise en œuvre de la décentralisation des fonds climat



III. Déroulement des travaux

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Secrétaire général du Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation en présence de la représentante de l'Ambassade du Royaume de Grande-Bretagne et de DFID, du Directeur Pays de NEF Mali (lead du consortium) et du Directeur général de l'ANICT.

Au plan méthodologique, la conférence a été articulée dans un format combinant des présentations en plénière et des panels d'experts. Les discussions se sont focalisées sur les thèmes clés suivants :

- « Les défis et les opportunités pour le Mali face au changement climatique – le rôle clé des collectivités territoriales » (une communication introductive, suivie d'un panel d'experts) ;
- « Un retour d'expérience sur la gestion décentralisée des fonds climat au Sahel à travers l'expérience du projet "Décentralisation des fonds climat au Mali et au Sénégal" ;
- « Partage d'expériences d'initiatives mises en œuvre au Mali, au Kenya et en Tanzanie » ;
- « Les opportunités et défis pour la mise à l'échelle des expériences de financement de l'adaptation locale » ;
- « L'expérience des collectivités territoriales en matière de renforcement de la résilience » ;
- « Accès aux fonds climat et financement du développement résilient » ;
- « Comment saisir les opportunités pour la décentralisation du financement climat au niveau national ? Vers une feuille de route ».

Les participants ont pris une part active aux différentes sessions en particulier aux sessions stratégiques organisées en plénière et panel sur les deux derniers thèmes ; pour ce faire, des groupes de discussion ont été établis et ont été animés par des « discutants » désignés parmi les élus, les représentants de la société civile, des comités d'adaptation, des spécialistes du Fonds Vert Climat.

IV. Résultats de la conférence

De façon globale, les résultats de la conférence peuvent être structurés en trois parties comprenant respectivement les constats, les leçons et les recommandations.

Des constats

Au titre des constats qui s'entendent à la fois des enjeux, des défis et des opportunités, la conférence note :

- L'accès au financement de l'adaptation au changement climatique constitue aujourd'hui un défi de taille pour les collectivités territoriales au Sahel. En effet, malgré les opportunités existantes et les engagements pris par les partenaires techniques et financiers, seule une faible proportion des fonds mobilisés atteignent les communautés les plus vulnérables (environ 10%) ;
- Parmi les facteurs qui expliquent cette situation, il y a la méconnaissance des différentes sources de financement, la complexité des conditions et procédures d'accès et l'absence de stratégies collectives de mobilisation des ressources développées par les collectivités territoriales ;
- En dehors du fonds vert climat qui focalise l'attention des acteurs locaux, il existe une multitude de sources de financement innovant et qui sont plus facile d'accès pour les collectivités territoriales ;
- Dans les différents pays, il existe des cadres institutionnels favorables à la décentralisation des fonds climat. Dans ce cadre, le processus d'accréditation de l'ANICT au Mali et la mise en place de la plateforme multi-acteurs au Sénégal constituent des initiatives qui peuvent contribuer à l'institutionnalisation du modèle de financement décentralisé initié par le DFC ;
- Le financement de l'adaptation doit prendre en compte les besoins urgents de lutte contre l'insécurité alimentaire, la pauvreté et les besoins de développement à long terme de lutte contre le CC ;
- Le transfert de compétences contribuant à l'adaptation des communautés au changement climatique de l'Etat central vers les collectivités territoriales est effectif dans les 2 pays. Il permet aux collectivités de jouer un rôle de plus en plus central dans le financement du développement à condition que les ressources financières soient également transférées ;
- La mise en œuvre du DFC a permis de mettre en évidence un exemple d'un dispositif plus efficace qui pourrait être utilisé par l'Etat pour le financement d'un développement décentralisé résilient face au changement climatique ;
- Les communautés priorisent les investissements qui offrent des avantages économiques immédiats et importants, renforcent l'économie locale, les moyens de subsistance et des services de base - contribuant ainsi à l'établissement de relations durables, à la compréhension et à la confiance ;

Des enseignements majeurs

A ce propos la Conférence retient des expériences et échanges des participants :

- Une meilleure connaissance des territoires et des acteurs locaux combinée à la valorisation des savoirs locaux constitue un gage de succès dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale d'adaptation ;
- Le renforcement des capacités des acteurs locaux est une nécessité et leur permettrait d'élaborer des projets bancables pouvant bénéficier des opportunités de financement offertes par le changement climatique ;
- Les politiques publiques qui déstructurent ou ignorent les stratégies locales d'adaptation tendent à produire des effets négatifs encore plus importants que le changement climatique sur les moyens de subsistance des populations ;
- L'adaptation au Sahel étant d'abord locale, il est essentiel de trouver des mécanismes efficaces pour acheminer les fonds climat directement vers les communautés ;
- Toute initiative de décentralisation des fonds climat doit prendre en compte la nécessité de mettre en synergie les différentes échelles de décisions et les territoires locaux ;
- Le renforcement des capacités des acteurs locaux en particulier du personnel des collectivités territoriales constitue un préalable pour la gouvernance efficace des fonds climat ;
- Il est nécessaire de trouver des acteurs engagés dans le positionnement pour le changement climatique et la décentralisation et mettre les collectivités au centre de l'initiative et de la réalisation de projets d'adaptation et d'atténuation des effets du changement climatique.
- Les institutions communautaires sont capables de combler le "fossé en matière de planification" entre les communautés et le gouvernement en apportant les connaissances et les perceptions locales ;
- Des critères de performance choisis spécifiquement selon les réalités et approches locales garantissent non seulement une assurance qualité, mais aussi une meilleure performance et mise en cohérence des subventions avec les priorités communautaires en matière d'adaptation face aux changements climatiques.

Des recommandations

La Conférence a adopté les recommandations suivantes :

1. Inscire le financement de l'adaptation dans les budgets ordinaires des collectivités territoriales et non dans une approche sectorielle ;
2. Assurer la massification de la planification dans des contextes nationaux où la moitié des communes n'ont pas encore leur Plan de développement alors qu'on tend vers la fin des mandats ;
3. Mettre l'accent sur l'apprentissage et sur le renforcement des capacités, plus que sur les investissements. La maîtrise des processus, de la démarche et des leçons apprises est une dimension majeure ;

4. Mettre les collectivités territoriales au cœur des stratégies nationales d'adaptation au changement climatique grâce à l'instauration d'un mécanisme durable de renforcement de capacités et de financement de l'adaptation par les collectivités territoriales ;
5. Développer la coopération, la solidarité entre les territoires et le développement de financement structurants par la mise en œuvre de projets qui transcendent les limites administratives et les frontières nationales ;
6. Développer une stratégie claire pour la mise à l'échelle du DFC
7. Valoriser les connaissances et savoir-faire locaux et renforcer les capacités des acteurs à travers des programmes adaptés de formation qui prennent en compte les spécificités régionales.
8. Fournir des technologies vertes de substitution qui peuvent faciliter la transition vers une économie résiliente au climat et peu émettrice de carbone ;
9. Intégrer le changement climatique dans la planification et la budgétisation du développement économique, social et culturel des collectivités territoriales
10. Assurer la mobilisation des ressources internes, autant que les ressources externes
11. Construire un schéma opérationnel et viable de financement climat à partir de la capitalisation des expériences de décentralisation des fonds climat au Sénégal, au Mali, au Kenya et en Tanzanie ; Pour l'Etat et à travers les ministères techniques habilités, faciliter le partage des leçons apprises et des opportunités de mise à l'échelle de cette expérience ;
12. Les associations d'élus locaux doivent porter le plaidoyer auprès de leurs membres, de l'Etat et des partenaires techniques financiers pour appuyer la mise à l'échelle du modèle; en commençant par adapter leur système de planification locale ;
13. Une stratégie d'engagement auprès des institutions régionales (BAD, CEDEAO, UEMOA, CILSS, entre autres) devrait être mise en place et portée par les ministères habilités, pour une prise en compte des modèles probants de financement décentralisé de l'adaptation dans les mécanismes de financement climatique ;
14. Appuyer les collectivités territoriales à accéder aux fonds existant en simplifiant les procédures d'accès à travers par exemple, l'élaboration d'un guide d'accès aux fonds climat réalisé au Sénégal, ou la traduction en français des formulaires du FVC.

V. Conclusion

Au terme de deux jours d'intenses débats et échanges, la conférence de Bamako aura permis non seulement de renforcer le niveau de connaissance des acteurs sur les expériences de décentralisation des fonds climat au Sahel et sur les sources de financement disponibles pour les collectivités territoriales, mais également de mettre en exergue les défis et opportunités pour une plus grande responsabilisation des collectivités territoriales dans la gestion du financement climat.

Les messages clés et recommandations issus des discussions, et qui s'inspirent de l'expérience des territoires et des savoirs locaux, constituent pour les élus une première en termes d'apprentissage, de prise de conscience de la place et du rôle des collectivités territoriales dans la gouvernance climat.

Pour l'ANICT et ses partenaires, la conférence est une étape importante dans la compréhension et la maîtrise des enjeux de la mobilisation des fonds climat, mais surtout dans la construction des capacités techniques et opérationnelles nécessaire à l'accès direct et à la gestion des fonds vert.

Annexe

L'ensemble de la documentation de la conférence est disponible sur :

<https://drive.google.com/open?id=1DIKJ202BGLhbGmsuqaO2-nrwY8UXzX1H>